

tion s'ils devaient et voulaient fournir les fonds nécessaires pour l'édifice projeté. Un peuple s'honore lui-même en honorant ainsi sa religion dans la personne de ses premiers pasteurs.

L'office du soir n'était pas encore fini à la cathédrale que l'ancienne sacristie était déjà envahie par la congrégation de Saint-Patrice, dont l'exemple est bien propre à stimuler le zèle des Canadiens-Français. Bientôt après, la salle se remplit jusqu'à suffocation. Son Honneur le maire fut appelé à la présidence et s'en acquitta comme nul ne sait mieux que lui le faire en toute occasion. MM. Crémazie et Bradley, avocats, furent priés d'agir comme secrétaires.

L'honorable président ouvrit la séance par une longue et éloquente improvisation en français, qu'il répéta ensuite en anglais, et qui fut souvent interrompue par les applaudissemens de l'auditoire. Il faut avouer que la matière était belle, et qu'un orateur moins habile que lui aurait pu en tirer parti.

MM. Glackmeyer, Duval, Burke, Taschereau, etc., en proposant les diverses motions, adressèrent aussi quelques paroles à l'assemblée et méritèrent chacun des applaudissemens.

Nous n'entreprendrons pas de rapporter les différents discours prononcés en cette occasion : les faits dont ils n'ont été que le développement sont pour la plupart à la connaissance de tout le monde. Nous mentionnerons seulement un calcul dont l'honorable président a fait part à l'assemblée. On estime que la population catholique du diocèse est au moins de 200,000 âmes. Si l'on retranche la moitié pour les personnes du sexe féminin, il restera 100,000. Si l'on retranche la moitié de ce dernier nombre pour les vieillards et les enfans qu'on suppose incapables de rien donner, il restera encore 50,000 hommes, dont au moins la moitié, ou 25,000, doivent être en état de fournir chacun une modique somme d'une piastre, surtout avec les délais qu'on propose d'accorder pour le paiement de la souscription. C'est déjà une somme de plus de £6000. Mais au lieu d'une piastre, combien en donneront 5, 10, 25, 30, 40 etc., puisque de pauvres ouvriers, et même des domestiques, se sont déjà fait inscrire pour 2 et 3 piastres à prendre sur leurs gages ? A propos de ce calcul, le révérend M. M<sup>r</sup> Mahon a fait remarquer, avant la clôture de l'assemblée, qu'il pensait bien qu'on n'entendait pas se priver du concours du sexe pieux dans une pareille entreprise. L'honorable président a répondu, avec non moins de galanterie, qu'il l'aimait trop pour cela.

Nous croyons devoir répéter aussi une recommandation que M. le maire a fait en terminant : c'est qu'afin de faciliter leur besogne aux collecteurs et de leur épargner la peine de réitérer leurs visites chaque chef de famille détermine d'avance ce qu'il veut donner, et laisse des ordres pour qu'on le leur dise, s'il se trouve absent lorsqu'ils passeront chez lui.

Voici les résolutions qui ont été adoptées à l'unanimité par l'assemblée. Sur motion d'Ed. Glackmeyer, écuyer, secondé par John Sharples, écr. Résolu 1<sup>o</sup>. — Que nous, citoyens catholiques de la paroisse de Québec, reconnaissons avec la plus vive et la plus profonde gratitude les efforts généreux et constants que Sa Grandeur l'Évêque de Québec et ses illustres prédécesseurs n'ont cessé de faire pour promouvoir les intérêts de la religion et de l'éducation dans le Bas-Canada ; et que c'est à leur zèle infatigable et leur charité apostolique que nous sommes redevables de la plus grande partie des institutions religieuses, charitables et d'éducation dont s'honore notre pays.

Sur motion de Wm. Burke, écuyer, secondé par Frs. De Foi, écuyer. Résolu 2<sup>o</sup>. — Que par suite des efforts et des sacrifices faits par Nos Seigneurs Evêques, et leur noble abnégation de leurs propres intérêts, pour subvenir aux besoins des catholiques de ce vaste diocèse, Nos dits Seigneurs Evêques ont été forcés par des circonstances urgentes d'aliéner leur palais épiscopal, et ont été incapables jusqu'à ce jour de se procurer les moyens nécessaires pour bâtir un édifice convenable où ils puissent résider avec les personnes qui leur sont nécessaires pour l'administration des affaires de ce diocèse.

Sur motion de John Duval, écuyer, secondé par John Doran, écuyer. Résolu 3<sup>o</sup>. — Que pour reconnaître les bienfaits et avantages conférés à ce pays tant par Sa Grandeur l'Evêque actuel, que par ses prédécesseurs d'illustre mémoire, et pour répondre à l'appel fait aux fidèles du diocèse de Québec par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Sidyme, nous habitans catholiques de la paroisse de Québec croyons qu'il est de notre devoir et de notre honneur de répondre avec zèle et libéralité à cet appel, et de contribuer conjointement avec nos autres frères catholiques du diocèse, et d'une manière digne de la religion que nous professons, à l'érection d'un édifice convenable pour servir de demeure au premier dignitaire de l'église catholique dans l'Amérique Britannique.

Sur motion de Hugh Murray, écuyer, secondé par Jos. Légaré, écuyer. Résolu 4<sup>o</sup>. — Qu'il soit immédiatement ouvert dans les divers quartiers de la paroisse et cité de Québec, une souscription pour la fin ci-dessus, et que des personnes chargées de recueillir les souscriptions soient maintenant nommées.

Sur motion de J. P. O'Meara, écuyer, secondé par Charles Langevin, écuyer.

Résolu 5<sup>o</sup>. — Que les Messieurs suivans soient priés de faire la collecte de la dite souscription, savoir :

*Haute ville.*

Rues :—St. George, Laval, Ramparts, St. Joachim, Couillard, St. François, St. Flavien, des Casernes : MM. F. X. Garneau, Chs. Turgeon, R. Jellard, A. B. Sirois.

Rues :—Ste. Famille, St. Joseph et la Fabrique : L'honorable La. Massue, MM. C. M. Defoy, Wm. Burke.

Rues :—St. Jean, Palais et toutes les rues au nord de la rue St. Jean : MM. Jos. Légaré fils, J. P. O'Meara.

Rues :—Buade, Ste. Anne, des Jardins, St. Stanislas, jusqu'à la rue St. Jean : Louis Fortier, P. Chauveau, L. A. Cannon.

Rues :—Ste. Ursule et d'Auteui : MM. Ed. Gingras, J. P. Bradley, J. B. Trudelle.

Rues :—St. Louis et Haldimand : MM. J. Duval, N. F. Belleau.

Rues :—Mont Carmel, Ste. Geneviève, des Carrières et tout le Cap : MM. J. Chahot, V. Têtu, C. Alleyn, Jr.

*Basse-Ville.*

Rue :—La montagne : MM. J. B. Fréchette, père, Hugh Murray.

Rue :—Notre-Dame : MM. J. Chouinard, Chs. Carrière.

Rue :—Saut-au-matelot : MM. J. O. Grénier, Ml. Gaurren.

Rues :—St. Pierre et les autres rues : MM. A. Amiot, Ed. Glackmeyer, H. Muiray.

Rues :—St. Paul y compris le marché et les rues St. Charles, des Bains, du Marché et St. Nicolas : MM. B. Lachance, Jean Belanger, H. O'Connor, Thaddeus Kelly.

Rues :—Sous-le-Fort, l'Escalier, Cul-de-Sac, et Champlain jusqu'à la maison de Douane : MM. Frs. Parent, John Byrne.

Rues :—Près-de-Ville, depuis la maison de Douane jusqu'à la paroisse Ste. Foye : MM. Revd. Wm. Dowling, Miles Kelley, John Doran, William Quin, Elie Gingras, Wm. Richardson, Jacques Blais.

*Faubourg St. Jean.*

Rues :—St. Jean avec les rues de descente jusqu'à la rue Aiguillon : MM. Joseph Robitaille, F. X. Dion, M. O'Leary, Abbr. Durand.

Rues :—D'Aiguillon avec les rues de descente jusqu'à la rue Richelieu : MM. M. Tessier Jr., R. Malouin, Michel Petitclair.

Rue :—St. George : MM. P. Turangeau, P. Chateauvert.

Rue :—Richelieu et les rues qui descendent à la rue St. Olivier : MM. Joseph Savard, Jean Bureau.

Rue :—St. Olivier et les rues qui descendent à la rue St. George : MM. Ed. Prendergast, J. Btc. Lebel.

Rue :—St. Joachim, et tout ce qui est compris entre les rues St. Jean et d'Artillerie : MM. Pierre Routier, P. Donati, Patrick, McGarvy, Rod. McGillis.

*Faubourg St. Louis.*

Rues :—D'Artigny et les rues transversales jusqu'à la rue Delachevrotière : MM. O. Lépine, Peter McKenna.

Rues :—Delachevrotière et les rues adjoignantes : M. J. Gingras.

Sur motion de J. T. Taschereau, écuyer, secondé par J. Nesbitt, écr. Résolu 6<sup>o</sup>. — Que l'honorable Louis Massue soit prié de vouloir agir comme trésorier, et recevoir des divers collecteurs ci-dessus nommés les sommes qui seront par eux reçues, et les remettre entre les mains d'une des personnes mentionnées dans la circulaire de Sa Grandeur Monseigneur de Sy-dime.

Sur motion de John Sharples, écuyer, secondé par Michel Tessier, écr. Résolu 7<sup>o</sup>. — Qu'il soit nommé un comité de régie de 15 membres, composé des messieurs suivans, savoir : MM. J. Duval, J. Chahot, J. P. Cradley, l'honorable L. Massue, Jos. Légaré fils, John Sharples, John Têtu, John Doran, François Parent, Hugh Murray, Ed. Glackmeyer, Frs. Defoy, Joseph Savard, Louis Plamondon et Morris O'Leary.

Sur motion de J. Duval, écr., secondé par W. Burke, écuyer.

Résolu 8<sup>o</sup>. — Que les remerciemens de cette assemblée soient votés à l'honorable R. E. Caron pour la manière habile avec laquelle il a présidé cette assemblée.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

*Association de délivrance.*—On vient de communiquer à la *Minerve* la lettre suivante, adressée à M. E. R. Fabre :

Hôtel du Gouvernement, }  
12 janvier, 1844. }

Monsieur,—Je suis chargé par le Gouverneur-Général de vous transmettre avec les présentes, une traite de £100, comme une contribution de sa part au fonds que l'on est maintenant occupé à former pour mettre les malheureux individus qui sont maintenant dans les colonies pénales en état de revenir dans leur patrie. Quelques uns ont déjà reçu leurs gracieux pardons de Sa Majesté, et quant aux autres Son Excellence entretient une vive espérance que la clémence royale leur sera aussi accordée.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble serviteur,

J. M. HIGGINSON.

—On adresse au même la lettre suivante de La Malbaie :

Malbaie, 9 janvier 1844.

Monsieur,—J'ai le plaisir de vous transmettre au nom de l'Assemblée de la Délivrance formée en cette paroisse pour faciliter le retour de nos compatriotes exilés, la somme de £27 15s, provenant des collectes faites dans cette paroisse, c'est une bien petite somme, mais ce sera un témoignage de la bonne volonté des habitans de cette partie du pays à concourir à une œuvre de charité. Si les moyens eussent été proportionnés à la générosité, le